

Paris, le jeudi 25 juin 2026

Étude Ipsos BVA / SYNASAV – La PAC air/air s'impose dans les foyers français

Alors que la canicule s'installe en France, la PAC air/air s'impose comme la climatisation des maisons individuelles : 25 % des foyers disposent déjà d'une climatisation réversible et, parmi les ménages équipés d'une PAC pour se chauffer, près de 6 sur 10 utilisent également sa fonction rafraîchissement, selon l'étude Ipsos BVA / SYNASAV menée auprès de 2 600 Français.

Alors que les épisodes de fortes chaleurs relancent le débat sur la climatisation en France, le SYNASAV s'apprête à publier, avec Ipsos BVA, une enquête nationale inédite menée auprès de 2 600 Français résidant en maison individuelle.

L'un des principaux enseignements est l'évolution du rôle de la pompe à chaleur air/air : elle n'est plus seulement perçue comme un équipement de chauffage mais devient également un équipement de rafraîchissement l'été.

Quelques résultats :

- 25 % des maisons disposent déjà d'une climatisation réversible
- Parmi les foyers équipés d'une PAC comme système de chauffage, près de 6 sur 10 utilisent également la fonction climatisation
- 15 % des Français envisagent d'installer un système de climatisation réversible dans les deux prochaines années
- La possibilité de rafraîchir son logement figure désormais parmi les principales motivations d'installation d'une pompe à chaleur.

Cette enquête apporte également des données inédites (50 infographies thématiques) sur les systèmes installés, l'entretien des équipements, la satisfaction des utilisateurs, les économies d'énergie perçues, les intentions d'installation et la place des professionnels dans les décisions des ménages.

Dans un contexte de multiplication des épisodes caniculaires, ces résultats constituent une photographie actualisée des usages réels des Français et peuvent utilement alimenter les sujets consacrés à l'adaptation des logements au changement climatique.

Nous pouvons naturellement vous transmettre l'étude complète ainsi que les infographies.

Une étude équivalente est en préparation sur l'habitat social.

Le Directeur général du SYNASAV, Cyril RADICI, ou moi-même sommes disponibles pour toute interview, analyse ou mise en perspective de ces résultats.

À propos du SYNASAV :

Le SYNASAV, la référence de la maintenance en génie climatique au service de la performance durable des bâtiments. Créé en 1966, le SYNASAV est l'organisation professionnelle historique de référence de la maintenance en génie climatique. Il représente les entreprises spécialisées dans la maintenance des systèmes de chauffage, de ventilation, de climatisation (CVC), des pompes à chaleur et des équipements énergétiques du bâtiment. Interlocuteur des pouvoirs publics et des acteurs de la filière, le SYNASAV contribue aux travaux techniques et réglementaires, produit des études sur les usages, la maintenance et la performance des équipements et met son expertise à disposition des décideurs publics, des médias et de l'ensemble des acteurs du secteur. Le SYNASAV porte également les qualifications QUALISAV, dédiées à la qualité des interventions de maintenance en génie climatique.

www.synasav.fr